

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Réservations : La réservation est faite en tenant compte du mieux possible des souhaits du client, elle sera définitive après réception du contrat de réservation complété et accompagné du versement de l'acompte et ne pourra pas être prise en compte sans notre accord. La réservation est nominative et non transmissible.

Article 2 : Frais de réservation : Néant

Article 3 : Possibilités de réservation : *Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement d'un acompte*

- **Courrier :** vous nous retournez le formulaire de réservation accompagné du montant de l'acompte. Après acceptation de la réservation, nous vous adressons un courrier de confirmation.

- **Téléphone :** Les réservations par téléphone sont possibles moyennant le versement d'un acompte. Après réception de l'acompte nous vous adresserons un courrier de confirmation de votre réservation.

Internet : Les réservations sont possibles sur notre site www.camping-de-laumone.fr.

Article 4 : Les tarifs comprennent : Le forfait et/ou le prix de location en fonction de la période choisie. Seront en supplément : la taxe de séjour, l'électricité (incluse dans certains forfaits : voir la grille de tarif), les personnes supplémentaires, les véhicules supplémentaires.

Article 5 : Paiement : L'acompte est de **20 %** par réservation. Le règlement du séjour se fera au camping en fin de séjour.

Article 6 : Modifications de la réservation : Les réservations ne peuvent être modifiées qu'après l'accord du camping et notification par écrit du client dans la limite de nos disponibilités. Les personnes supplémentaires non inscrites sur le contrat de location ne pourront séjourner sur l'emplacement prévu sans l'accord du gérant.

Départs Anticipés ou arrivées retardées : l'acompte versé ne donnera lieu à aucun remboursement.

Article 7 : Annulation ou Modification : En cas d'annulation plus de **30 jours** avant le début du séjour, seul l'acompte est conservé.

En cas d'annulation à moins de **30 jours** avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour restera acquise au Camping

Les annulations doivent toujours être soumises par écrit. En l'absence de message écrit du client (24 heures au moins avant la date notée sur le contrat de location), précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible le lendemain à **15h**.

Pour tout changement d'occupation de l'emplacement, une autorisation du gestionnaire devra être faite au préalable et le prix sera adapté à la situation réelle.

Article 8 : Le séjour : Les arrivées se font à partir de **15h00** et les départs se font avant **11h30**. Tout dépassement d'horaire donnera lieu à la facturation d'une nuit supplémentaire.

Le bureau d'accueil est ouvert de **7h30 à 21h30**. (Le camping se réserve le droit de modifier ces horaires en fonction des impératifs de l'activité)

Les barrières sont ouvertes de **7h à 22h**. En cas d'arrivée tardive, merci de nous prévenir. L'emplacement doit être restitué dans l'état initial à la fin du séjour.

Article 9 : Réclamations : Bien que nous mettions tout en œuvre pour rendre votre séjour des plus agréables, le camping ne pourra être tenu responsable des suites d'événements extérieurs, qui auraient pour conséquences de réduire, voir d'annuler votre séjour.

Article 10 : Responsabilité : Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier. Tout oubli d'effet personnel à l'intérieur du camping ne saurait engager la responsabilité de notre établissement.

RAPPEL : LE REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil du camping. Nous vous remercions d'en prendre connaissance. Le non respect du règlement pourrait entraîner l'expulsion du camping sans aucun remboursement du séjour.

: